

Regard d'Avenir Soufflenheim



Notre compte rendu de la séance

En préambule au conseil municipal, le Maire est intervenu pour remercier les personnes qui avaient participé à l'Osterputz, non sans critiquer l'absence d'un certain nombre de conseillers, qu'il a exhorté à plus de responsabilité et d'activité citoyenne.

Pour notre part, cette intervention était déplacée ; chacun en son âme et conscience est en capacité de choisir et de respecter ses obligations devant les électeurs.

Ce n'est pas à l'autorité municipale de qualifier les présences de chacun et de les stigmatiser.

2. Débat d'orientation de la forêt

Un espoir de recette plus favorable malgré la maladie du frêne qui s'installe, comme pour toutes les forêts européennes.

3. Débat d'orientation du budget principal

Compte tenu de la conjoncture mise en avant par le Maire, le budget prévisionnel de fonctionnement principal devrait se solder par quelques économies, mais pas de quoi pavoiser.

Dépenses de fonctionnement

	2014		2015		2016		2017	
Prévu	4 326 564 €		4 415 545 €		4 484 467 €		4 202 000 €	
Réalisé	3 757 411 €	86,85%	3 574 856 €	80,96%	3 563 811 €	79,47%	???	???

Recettes de fonctionnement

	2014		2015		2016		2017	
Prévu	4 326 564 €		4 418 545 €		4 484 467 €		4 202 010 €	
Réalisé	3 904 664 €	90,25%	4 012 043 €	90,80%	3 897 881 €	86,92%	???	???

Taxes municipales

Les augmentations des taxes municipales successives de 1% jusqu'à la fin du mandat ne devraient pas engendrer plus de 14 K€uros, hors majoration des bases qui sont appliquées par l'Etat.

	2014		2015		2016		2017	
Prévu	2 516 471 €		2 597 736 €		2 668 094 €		2 686 000 €	
Réalisé	2 572 337 €	102,22%	2 638 665 €	101,58%	2 678 307 €	100,38%	???	???

Si au moins ces augmentations successives permettaient d'assurer une capacité d'autofinancement supplémentaire.

Dépenses d'investissement

	2014		2015		2016		2017	
Prévu	3 292 244 €		1 906 756 €		1 637 103 €		2 104 000 €	
Réalisé	2 276 397 €	69,14%	1 467 064 €	76,94%	875 943 €	53,51%	???	???

Recettes d'investissement

	2014		2015		2016		2017	
Prévu	3 292 244 €		1 906 756 €		1 637 103 €		2 104 000 €	
Réalisé	2 384 093 €	72,42%	624 209 €	32,74%	866 586 €	52,93%	???	???

Un affichage de plus de 1,5 M d'€uros regroupant les reliquats d'exécution de 2016 et les nouveaux projets 2017.

Pas de grosse surprise : beaucoup de mises en conformité Ad'Ap et surtout une continuité des travaux de voirie de la rue de Drusenheim.

5. Adhésion au service commun de marchés publics du Pays Rhénan

Mise en place d'un service commun surtout pour les petites communes n'ayant pas la structure nécessaire pour cette compétence.

La commune reste maître de choisir ou non cette alternative (service payant).

7. Signature d'un protocole de coopération entre le Portugal, la commune et l'association portugaise

Suite à la visite du Ministre des affaires étrangères, il est envisagé de mettre en place un protocole de coopération entre le Portugal, la commune et l'association locale portugaise.

8. Fixation d'un tarif communal pour l'entretien des espaces verts de l'ancienne gendarmerie

Les interventions des employés communaux pour les différentes tontes doivent être quantifiées au même titre que les interventions sur le périscolaire.

Nous avons souhaité que la fixation soit définie éventuellement pour toutes les prestations faites de manière générale.

Le Maire ne voyant pas d'autres schémas, la proposition n'a pas été retenue.

9. Répartition des charges annuelles de l'ancienne gendarmerie

Les modalités de répartition se feront au prorata de la surface des logements.

Cette délibération, prise seulement maintenant, soit 6 ans après, prouve le peu d'intérêt et de suivi du décompte annuel des charges des logements de l'ancienne gendarmerie.

11. Modification du régime indemnitaire du personnel administratif communal

Le régime indemnitaire des agents administratifs est remis en forme suite à la décision de l'Etat de réformer.

Une mission a été confiée au CDG 67 pour réaliser le dossier : l'incidence de cette modification ne devrait pas apporter de coût supplémentaire par rapport à l'ancien système.

Une modification similaire devra être mise en place pour le personnel technique et policier ; elle sera mise en place dès que les décisions seront prise au niveau de l'Etat.

17. Mise à jour du tableau des emplois communaux

Des postes non pourvus doivent être supprimé, en tenant compte également des modifications d'échelons et grades de certains agents.

18. Création de 12 postes d'emplois pour l'été

Mise en place de postes de saisonniers pour l'été pour remplacement des agents en vacances.

22. Divers

Marchés signés

Entreprise	Objet du Marché	Montant TTC	Observations
Morgenthaler – Soufflenheim	Remplacement de la chaudière du bâtiment 2 de l'école Louis Cazeaux	46.693,44 €	
Bernhard Horticoles – Ingwiller	Fleurissement d'été	13.149,29 €	
CATRA 67 (Renault Trucks) – Brumath	Achat d'une camionnette benne de 3,5T	54.107,76 €	

Interventions :

- De notre part :

Information sur les litiges juridiques

Faisant suite à mon intervention au dernier conseil municipal du 15 février dernier, j'ai souhaité avoir des informations sur les engagements juridiques de la commune.

Le maire a donc précisé :

1. .que le litige existant avec l'ancien policier municipal est en recours au tribunal de Nancy,
2. Pour ce qui est du litige Scheiermann-Hulsken, le Maire ne semblait pas vouloir donner de précisions autres que l'affaire suivait son cours.

Je suis donc intervenu pour demander des précisions sur l'annulation des 3 permis successifs faite par le tribunal ; que se passe t'il après ?? Cette construction n'a plus lieu d'être ???

J'ai aussi précisé que la commune devait payer un dédommagement à la famille Hulsken d'un montant de 1.200 €uros.

J'ai aussi reproché au Maire d'être obligé de donner ses infos à sa place.

Des règles sont inscrites dans le règlement intérieur que le Maire a fait voter et voudrait ne pas appliquer ses propres directives ???